

# Le camp bourgeois ne veut pas des problèmes lausannois

» Grand Conseil express

**AGGLOMÉRATIONS** La gauche, emmenée par le socialiste Grégoire Junod, a déposé hier une motion. Elle demande au canton 2 milliards de francs pour les agglomérations pendant les quinze à vingt prochaines années. L'argent servirait à réaliser des infrastructures de transports publics et de mobilité douce. Le document a reçu le soutien d'une grande part de l'Alliance du centre et de quelques radicaux. Les motionnaires estiment que le canton n'investit pas assez. **PLACEMENT** L'engagement par le Service de l'emploi de la multinationale australienne Ingeus pour réinsérer les chômeurs a suscité de vives interrogations dans l'hémicycle. L'auteur de l'interpellation, le socialiste Nicolas Rochat, a demandé à nouveau au chef de l'Economie, Jean-Claude Mermoud, de pouvoir lire le contrat qui lie l'Etat à cette société. Plusieurs députés se sont inquiétés que la société privée ne soit pas seulement payée au résultat, mais aussi au nombre de dossiers. Ingeus s'occupe du placement de 2250 chômeurs vaudois. J. FD

## BISTROT SOCIAL

Une majorité de députés de droite n'apprécie pas que le canton se mêle du projet de bistrot social destiné aux toxicomanes de la Riponne.

## LISE BOURGEOIS

**P**asse d'armes préélectorale au Grand Conseil, hier matin. Le radical Marc-Olivier Buffat et l'UDC Pierre-Yves Rapaz sont intervenus contre l'implication de l'Etat dans les affaires lausannoises. Le premier a développé une interpellation au nom du groupe libéral-radical, s'interrogeant sur l'aide que promet l'Etat au projet de bistrot social. L'UDC a quant à elle prié par voie de résolution le Conseil d'Etat de se rappeler le refus populaire opposé, en 2008, à l'ouverture d'un local d'injection et d'un lieu social pour les toxicodépendants.

La droite en a profité pour dire sa méfiance face à un projet prétendant aider les toxicomanes: «C'est une manière de les cacher, a jugé Pierre-Yves Rapaz, alors qu'il suffit d'appliquer une politique répressive et de viser l'abstinence.»

On ne sait pas pour l'heure si l'alcool pourra être servi dans le bistrot social. Voilà l'un des points qui inquiètent notamment Maximilien Bernhard. Le député de l'Alliance du centre a jugé le projet absurde, ne comprenant pas que la Municipalité lausannoise ait poursuivi sur sa lancée malgré le vote négatif (54% de non) de juillet 2008. Pour les partisans du bistrot social cepen-

dant, ce refus ne concernait que le local d'injection, la campagne ayant été essentiellement portée sur ce point. L'écologiste et municipal lausannois Jean-Yves Pidoux a ainsi rappelé qu'au lendemain du vote, l'exécutif avait malgré tout estimé viable le projet d'un lieu social où les personnes dépendantes seraient incitées à entreprendre un traitement.

## Pas du ressort du Conseil

Loin de se démonter, Pierre-Yves Maillard, qui prend désormais part au lancement du projet pilote lausannois (24 heures du 20 août) avec le CHUV, Les Oliviers et la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, a snobé ses adversaires en douceur: «Nous sommes convaincus de respecter

le vote lausannois. Que le Grand Conseil vote cette résolution.»

Le plénum a donc dit oui, avec 67 voix pour, majoritairement de droite, 39 contre et 27 abstentions, incarnation des

doutes liés à l'imprécision de la résolution. Toutefois, l'implication du canton dans le projet n'est pas de la compétence du Grand Conseil. Si le projet aboutit, l'argent cantonal sera prélevé dans deux fonds, alimentés par la dîme sur l'alcool et par les saisies en matière de stupéfiants. Tout cela sera débattu au sein du Conseil d'Etat. Majoritairement de droite, celui-ci pourrait faire passer le projet à la trappe. Mais la bonne entente entre le radical Broulis et le socialiste Maillard augure du contraire. ■

Lire aussi en page 28



**LES AUTEURS** Le radical Marc-Olivier Buffat (à g.) et l'UDC Pierre-Yves Rapaz déplacent l'aide du Conseil d'Etat à la Municipalité de Lausanne. LAUSANNE, LE 31 AOÛT 2010

«C'est une manière de cacher les toxicomanes, alors qu'il suffit d'appliquer une politique répressive»

PIERRE-YVES RAPAZ, UDC

## Deux visions de l'agriculture s'affrontent

Hier, le Grand Conseil a traité en deuxième débat la loi sur l'agriculture. Gauche et droite ont développé des discours opposés. La première voulait davantage d'écologie. La seconde insistait sur les difficultés économiques, invitant à ne pas charger les exploitants avec de nouvelles contraintes. Les majorités ont été fluctuantes. En revanche, sur les conditions de travail, la

droite a remporté le morceau. Elle a refusé que l'Etat contribue à la prévoyance vieillesse des agriculteurs. Elle a également obtenu le rejet d'une pétition demandant un treizième salaire pour les ouvriers agricoles, arguant du fait qu'avec 3300 francs brut par mois, ils étaient les mieux lotis de Suisse et que les agriculteurs ne peuvent les payer plus. J. FD